

Rapport d'activité Frapna Drôme Nature Environnement pour l'année 2021

AG du 25 mars 2022

Note importante :

Ce document est une actualisation simple du rapport d'activité précédent

La dernière assemblée générale ordinaire de l'association a eu lieu en octobre 2021. Les effets de la pandémie nous avaient amenés, en effet, à faire cette réunion tardivement.

Nous reprenons en 2022 le rythme habituel des AG de notre association qui ont lieu normalement en mars.

Comme l'intervalle entre les deux AG n'est que de quelques mois, nous vous proposons un rapport d'activité qui renvoie au dernier rapport d'activité et en propose une actualisation.

Ce rapport d'activité 2021 doit donc se lire en reprenant connaissance du contenu du rapport d'activité 2020 qui avait, de fait, déjà pris en compte les actions de 2021.

Les rapports annuels, comme ceux des années précédentes, restent consultables sur le site de l'association : <http://www.frapnadrome.org/>

A. L'année 2021, poursuite de la réflexion pour l'association

Relire le point A du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation

La guerre en Ukraine :

L'assemblée générale de Frapna Drôme Nature *Environnement* a lieu ce vendredi 25 mars 2022, un mois après le début de la guerre en Ukraine. Alors que nous écrivons ces lignes, les centrales nucléaires de ce pays sont au centre des combats : effondrement de la démocratie, fracture sociale, dégradation de l'environnement, guerre, production d'énergie unique et centralisée engageant une technologie non-maitrisée composent un cocktail pour le moins explosif. Au même moment, la dernière communication du GIEC passe en arrière-plan dans les médias. Pourtant, c'est une hypothèse majeure du problème à résoudre qui engage à trouver immédiatement une autre forme d'organisation : à l'inverse de ce qui se passe en Ukraine et surtout en Russie, mais à l'inverse de ce qui se passe aussi chez nous.

Le réchauffement climatique :

L'ORCAE (Observatoire régional climat air énergie Auvergne-Rhône-Alpes) actualise ces rapports sur l'évolution du climat local et nous informe qu'en 2020, les températures moyennes annuelles ont augmenté depuis 1960 de +2.2°C pour l'Ardèche et de +2.3°C pour la Drôme, soit une augmentation qui s'accroît à chaque décennie de 0.36°C pour l'Ardèche et de 0.38°C pour la Drôme. Il ne s'agit que de moyennes, mais

qui intègrent évidemment des épisodes exceptionnelles d'une durée et d'une intensité toujours plus importantes (canicules, sécheresses, ou même épisodes de froid intense).

L'ORCAE précise l'élévation par saison : pour l'été et sur les deux départements, la moyenne de températures augmenterait de 0.5°C par décennie. Pour ces départements, ceci porte donc les températures moyennes estivales à une augmentation minimale depuis 1960 de +4°C pour 2040 !

Sans parler de 2050 (+4.5°C) ou 2100 (+9.5°C), l'heure n'est plus à faire des inventaires naturalistes comme une dernière photo pour se souvenir de notre richesse passée, mais bien à étudier désormais quelles seront les espèces qui pourront (peuvent) survivre à de telles conditions...

Une question reste posée en connaissance du dérèglement climatique et de ses conséquences: à quel moment l'effondrement de la biodiversité, le manque d'eau, les crises énergétiques sanitaires et sociales, les risques technologiques et naturels provoqueront ils un cataclysme ingérable ?

La poursuite d'une organisation obsolète :

Les responsables de nos départements ignorent-ils ces données catastrophiques?

Ici, rien ne change, nous poursuivons jusqu'au bout des projets obsolètes dont nous savons qu'ils contribuent chaque jour à fragiliser un peu plus notre espoir de disposer dans les décennies à venir d'un monde viable et enviable. (Lire l'article du numéro 202 des épines drômoises « Blabla ! » disponible sur le site de Frapna Drôme Nature Environnement.)



Point de bascule

Notre association a adopté en octobre 2021 un texte d'orientation intitulé « Point de bascule ». L'action de l'association se poursuit avec les mêmes objectifs, avec les mêmes sensations d'urgence qui donnent le vertige.

Un mouvement ouvert à renforcer

Frapna Drôme Nature Environnement agit depuis le 16 mars 1977. En 2021, 633 personnes dont 11 associations ont cotisé, mais ce sont finalement plusieurs milliers de sympathisants qui ont contribué aux objectifs de l'association.

B. Rappel des objectifs de l'association

Relire le point B du rapport d'activité pour 2020.

C. Actions et perspectives

Relire le point B du rapport d'activité pour 2020.

1. Pour sortir de la boulimie énergétique

1.1. Sortir du Nucléaire

Relire le point 1.1 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021 :

Atelier « nucléaire : un atelier « en berne »

Après avoir eu l'ambition de participer, à compter de 2021, aux CLI (commission locale d'information) des centrales nucléaires de Cruas (07) et de St Alban-St-Maurice l'Exil (38) en plus des deux CLI drômoises (Tricastin et Romans) le nombre de participants aux travaux de cet atelier s'étant réduit à sa plus simple expression (à savoir quasiment une seule personne) décision a été prise de se recentrer sur les seules deux CLI Drômoises en attendant des jours meilleurs.

Une fois ce triste constat fait, la récente expérience de l'action menée en juin 2021 (Cf. ci-après) en faveur de l'arrêt de la centrale nucléaire du Tricastin, nous a montré combien est primordial le fait d'agir de manière coordonnée avec l'ensemble des organisations engagées dans la lutte anti-nucléaire.

Aujourd'hui Frapna Drôme nature environnement et Greenpeace sont les seules organisations antinucléaires qui siègent au sein des CLI drômoises. La Criirad qui y siège également est un laboratoire scientifique. Son expertise nous permet d'enrichir nos connaissances et de consolider nos argumentaires lorsque cela est nécessaire.

Nous avons d'ores et déjà renforcé notre collaboration et nos échanges de manière à coordonner nos positions face à des interlocuteurs (conseil départemental, communes, organisations patronales et syndicales, écologistes pronucléaires...) quasiment tous pronucléaires.

Retour sur l'action du 21 juin 2021 (Tricastin - 40 ans, ça suffit)

C'est autour du réseau « Sortir du nucléaire » que se sont fédérés dès 2019, les associations et militants drômois, isérois, gardois, (*) afin de dénoncer le projet de prolongation des quatre réacteurs de la centrale nucléaire du Tricastin qui préfigure la prolongation de vie de l'ensemble du parc nucléaire français.

(*Alternatiba Valence, Attac France, CHANG (Collectif halte au nucléaire Gard) Collectif Arrêt du nucléaire (Arrêt du nucléaire, Arrêt du nucléaire 34, CAN84, Stop Nucléaire 26-07), Comité de soutien Bure 26, Extinction Rébellion-Vallée Drôme, FRAPNA Drôme Nature Environnement, France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes, Greenpeace France, Ma zone contrôlée, RadiAction, RECH (Réaction en chaîne humaine), Réseau "Sortir du nucléaire", Rhône-Alpes sans nucléaire, STOP Tricastin, Sortir du nucléaire Bugey, Sortir du nucléaire 38, Sortir du nucléaire Sud Ardèche.)

Cette action qui devait initialement se dérouler en juin 2020 a été reportée d'un an pour cause de pandémie. Pour mémoire une action symbolique et coordonnée à tout de même été menée par 10 militants le 28 juin 2020 à Pierrelatte devant la Centrale nucléaire, à Lyon devant le siège de l'agence de sécurité nucléaire (ASN) et à Paris devant le siège d'EDF.

Finalement c'est le 21 juin 2021 que 400 militants et citoyens ont manifesté dans les rue de Montélimar à l'appel de nombreuses organisations.

Cette action a nécessité un long travail préparatoire. Il faut bien reconnaître que sans l'équipe du Réseau « Sortir du nucléaire » nous aurions eu sans aucun doute bien plus de difficultés à nous coordonner et organiser. L'action a été financée à parité par le Réseau et Greenpeace.

Parallèlement Frapna Drôme Nature Environnement avait proposé d'organiser le même jour un pique-nique sur le terrain dont elle dispose au sud de la Centrale nucléaire de Cruas. Une trentaine de participants ont répondu présents et ont rejoint à vélo le pique-nique avant de se rendre pour 14h à Montélimar pour défiler avec le gros de la troupe.

Bilan, une organisation bien huilée mais une participation décevante pour espérer peser sur l'avenir de la centrale nucléaire du Tricastin et en fin de compte une question : quels types d'actions mener à l'avenir pour peser vraiment dans le débat.

Dossiers « brûlants »

- Prolongation au-delà de 40 ans des Réacteurs 900 MW : Le cas du réacteur n°1 de Tricastin est « le dossier à suivre » car il est le premier d'une série et à ce titre un prototype. Le processus de décision est largement engagé (l'enquête publique a eu lieu début 2022). Il est fort à parier que la décision finale sera favorable à la prolongation malgré toutes les faiblesses du réacteur et en particulier celles de sa cuve. Sans compter les « défauts de corrosion et les fissures sur le circuit d'injection de sécurité (RIS) telles que constatés il y a peu sur plusieurs réacteurs français et qui ont provoqués leur arrêt cet hiver. Problèmes qui potentiellement pourraient affecter les installations d'autres centrales, parmi elles, celle du Tricastin.
- Plan de relance du nucléaire : le Président de la République a annoncé la construction de 6 à 14 réacteurs EPR pour 2050, l'essor de l'éolien marin et un coup de frein sur les éoliennes terrestres. Le site du Tricastin pourrait en accueillir deux.

Ce projet, s'il aboutit, laissent malheureusement augurer un avenir bien sombre en matière de production d'énergies renouvelables et d'impact sur l'environnement sans compter que la question de l'urgence de la gestion des déchets radioactifs est passée sous silence.

De plus mais sans réelle surprise, l'Union Européenne nous a joué un bien sale tour en validant la présence du nucléaire et du gaz dans la « taxonomie » des énergies vertes (listes des énergies qui pourront bénéficier de financement de l'UE).

1.2. Refuser les mauvaises solutions

Relire le point 1.2 du rapport d'activité pour 2020.

1.3. Refuser les mégacentrales biomasse

Relire le point 1.3 du rapport d'activité pour 2020.

1.4. Limiter l'impact de nos déplacements

Relire le point 1.4 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021 :

La politique du « Tout voiture »

Sous l'impulsion du gouvernement, les Sociétés d'Autoroutes Concédées ont été invitées à améliorer les autoroutes dont elles avaient la gestion.

Ainsi, sont apparues de nouveaux projets d'échangeurs sur l'autoroute A7 de Lyon à Avignon avec des projets dont l'avancement est variable (de la Concertation à l'enquête publique, voire au contentieux) à Vienne - Reventin, à Saint Rambert d'Albon, à Saint Bathélémy de Vals et à Saint Paul Trois Châteaux / Pierrelatte.

Par ailleurs, un autre projet proche de Saint Paul Trois Châteaux, la déviation de Suze-la-Rousse est au contentieux et l'association qui s'y oppose s'est jointe aux associations et Collectifs constitués pour les nouveaux échangeurs de l'autoroute A7.

Une « Coordination » des associations qui s'opposaient à ces nouveaux échangeurs et à leurs conséquences pour leurs territoires a été créée, les projets comparés et les territoires considérés. Cette Coordination engendra des actions conjointes dans les mois à venir.

Commission consultative aéroport Valence Chabeuil

Ce sujet fera l'objet d'un article documenté en 2021 (épines N°201). Aujourd'hui, notre association avec quatre autres associations sous la médiation de la DDT participent à l'élaboration d'une charte dont l'objectif est de parvenir à faire appliquer des règles de respect des riverains en matière de bruit.

Avance-t-on enfin? Cette charte est en cours de finalisation : elle sera présentée aux différentes parties lors d'une réunion de restitution mais la date de celle-ci n'est pas encore fixée (le Conseil Départemental ne semble pas pressé).

Il reste que notre association dénonce l'investissement de l'argent public dans ce type d'équipement alors que nous devons agir contre le dérèglement climatique. Notre maison brûle de plus en plus vite et nous regardons toujours ailleurs...

1.5. Lutter contre le dérèglement climatique

Relire le point 1.5 du rapport d'activité pour 2020.

1.6. Trouver des solutions : NégaWatt, centrales citoyennes...

Relire le point 1.6 du rapport d'activité pour 2020.

2. Pour considérer autrement la nature

2.1. Abolir la chasse de divertissement

Relire le point 2.1 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021 :

CDCFS :

Nous nous sommes mobilisés avec la LPO contre le plan de chasse aux chamois dans la Drôme en demandant un moratoire pour cette espèce en fort déclin depuis quelques années. Courrier et rencontre avec la DDT pour exposer les faits, notamment faire part des difficultés que rencontre l'espèce face au réchauffement climatique (sécheresses, moins de nourriture disponible...) La chasse doit en tenir compte de mêmes que de la présence du loup. Une baisse de 30 % des quotas a été obtenue et acceptée par les chasseurs eux-même qui ne parviennent plus à les réaliser mais cela ne doit constituer qu'une première étape.

Réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors et Parc Naturel Régional :

Nous avons dénoncé la décision de n'ouvrir la route pré Râteau- la Coche qu'aux seuls chasseurs. Quelles qu'elles soient, les règles doivent être les mêmes pour tous.

La divagation des chiens de chasse sur les plateaux d'Ambel a aussi été l'objet d'un autre courrier.

2.2. Favoriser la biodiversité

Relire le point 2.2 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021:

Transversalité

Les actions concernant la biodiversité ne sont pas toutes reprises dans ce pilier. Mais toutes les actions de l'association réparties dans ce rapport sous d'autres objectifs comportent une entrée « favoriser la biodiversité » : dossiers suivis, aménagement du territoire, infrastructures, projets industriels, climat, eau... La biodiversité reste au centre de l'action de l'association.

Atteintes aux milieux et aux espèces protégées :

- Frapna Drôme Nature Environnement (FDNE) a aussi soutenu la plainte déposée par l'Association Cohérence Nature et la LP0 contre la destruction par un particulier, de boisements à Gigors et Lozeron en plein mois de juillet et donc destructrice pour la faune et en particulier l'avifaune alors que la période de reproduction n'est pas terminée. Une demande de constat par l'OFB a été adressée dans un premier temps.
- FDNE a soutenu et cosigné un communiqué de presse réclamant un audit sur la réglementation concernant les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts)
- FDNE a participé à la mobilisation inter associative dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires protégées (SAP). Une rencontre avec la DDT a permis de faire part de nos souhaits et exigences sur le département de la Drôme avec une forte attente sur les milieux aquatiques les plus menacés comme l'étang de Suze la Rousse quasiment asséché du fait des prélèvements agricoles en particulier.

Mise en place de l'APPHN (Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels) permettant de protéger les ripisylves du Roubion.

Cet arrêté a enfin vu le jour en 2021. Il a cependant fallu dénoncer à nouveau d'importantes coupes sur le cours du Lez, limitrophe avec le Vaucluse, avec l'espoir que ces Arrêtés de protection prennent enfin en compte la totalité des ripisylves du département.

FNDE a participé à une manifestation lancée par une association adhérente (l'APEG Association de Protection de l'Environnement Grignan) à Colonzelles (mai) Un courrier commun a été adressé à la DDT et aux membres du SAGE.

Berges du Rhône :

Avec l'Association Glun Nature, une rencontre avec la CNR a été effectuée à Glun sur le terrain pour s'expliquer sur les coupes dites « sécuritaires » d'arbres mûres (gros peupliers noirs) et que nous jugeons abusives et disproportionnées.

Fête de la nature :

Deux animations ont été proposées pour cette édition 2021: la visite d'un jardin favorisant l'accueil de la biodiversité à Mauves et une Sortie chants d'oiseaux à Guilherand avec en moyenne une dizaine de personnes à chaque sortie.

2.3. Mutualiser nos connaissances : mardis naturalistes, inventaires...

Relire le point 2.3 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021:

24h naturalistes

Les 24h naturalistes ont eu lieu à **Valdrôme** en mai. Une bonne vingtaine de Naturalistes y ont participé et l'accueil de la commune a été très positif et réceptif. De nombreuses espèces ont été découvertes ou redécouvertes afin d'enrichir la connaissance de ce patrimoine et sensibiliser à sa protection. Nous regrettons cependant encore une fois le déficit de communication pour susciter davantage la participation des habitants, à la restitution notamment.

Ateliers naturalistes

Une organisation plus structurée et une meilleure communication pour dynamiser les naturalistes au sein de l'Association est lancée.

Un montage sur la faune nocturne a été élaboré et présenté avec succès à la médiathèque de Portes les Valence. Il est prévu de l'utiliser ailleurs et il pourra être mis à la disposition des adhérents qui souhaiteraient le présenter à leur tour.

3. Pour préserver l'eau, les terres agricoles et naturelles

3.1. Comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire

Relire le point 3.1 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021:

PLU de Crest :

Le recours porté devant le Tribunal Administratif est « en cours d'instruction » et pourrait faire l'objet d'un jugement au cours du premier semestre 2022.

Alter-PLU pour Valence :

Un atelier « alter PLU » s'est constitué pour faire des propositions à la Ville de Valence sur les thématiques et les points essentiels à aborder au cours de la révision de son plan local d'urbanisme (PLU).

- Deux « contributions ont été rédigées par le groupe « alter PLU » et proposées lors de rencontres avec des chargés d'études du Service de l'Urbanisme en charge d'élaborer cette révision.
- Des membres de l'atelier « Alter PLU » ont participé aux réunions publiques tenues dans les quartiers de la Ville et à différents ateliers thématiques proposées par la Ville.

La révision du plan local d'urbanisme de Valence a été arrêté par le Conseil municipal le 13 décembre 2021 et l'atelier se propose d'apporter une « contribution » de notre association lors de l'enquête publique qui devrait se tenir en mai/juin 2022.

L'atelier « Territoires »

Cet atelier s'est régulièrement réuni en 2021 pour préparer les Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDDPENAF) et Nature, Paysages et Sites (CDNPS).

Ces réunions préparatoires permettent tout à la fois à notre association de prendre connaissance des différents « dossiers Territoires » concernant le département, de les analyser et de porter des avis argumentés sur chacun.

Ces analyses et avis sont portés souvent à la connaissance des adhérents de chaque territoire concerné.

Les CDPENAF mensuelles ont examiné en 2021 :

- 11 dossiers de révision ou de modification de plans locaux d'urbanisme,
- 15 permis de construire pour des « changements de destination » de bâtiments existants en zones agricole et naturelles,

La création de 4 secteurs de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL),

- Un dossier de carrière de granulats,

- 2 projets de centrales photovoltaïques,

Les CDNPS ont examiné en 2021 :

- Un projet de carrière de roches massives à Saint Jean en Royans (CDNPS en « formation Carrières »),
- Les Règlements de Publicité de Valence et de Romans (CNPS en « formation Publicité »),
- Les travaux sur le site classé du « claps de la rivière Drôme »,
- Des travaux routiers dans des gorges proches de Lus La Croix Haute,
- Cinq « changements de destination » de bâtiments existants en zones agricole et naturelle.

3.2. Disposer d'une eau de bonne qualité

Relire le point 3.2 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021 :

Animation de la lutte contre les pesticides,

Nous avons en 2020 alerté, en vain, les parlementaires sur le projet de loi ré-autorisant les néonicotinoïdes.

En 2021, grâce à l'Initiative Citoyenne Européenne "*Sauvez les abeilles et les agriculteurs*", les organisations européennes porteuses de cette ICE, qui a recueilli plus de 1,16 millions de signatures, ont désormais le droit d'interpeller **directement** la Commission européenne, instance législative de l'UE, pour lui demander de se positionner publiquement sur la sortie des pesticides de synthèse dans l'Union.

Participation CLE Bas-Dauphiné Plaine de Valence.

Frapna Drôme Nature Environnement participe à la commission locale de l'eau (CLE, 2 séances dans l'année) et au bureau (4 réunions). On attend pour 2022 les résultats des études menées en 2020 et 2021 sur la modélisation de la nappe, la recherche de sites de stockages... qui conditionneront les décisions attendues sur la gestion quantitative de la ressource en eau.

Participation CLE Sage Drôme

Notre association a participé à la CLE et au bureau de la CLE. Les débats portent sur les avis à produire par la CLE et sur la perspective de révision du SAGE.

Participation au SAGE du Lez

Notre association a participé à la CLE et au bureau de la CLE. Les débats portent sur l'écriture du SAGE qui arrive en phase finale.

Participation au SAGE Bièvre Liers Valloire.

En 2021, Frapna Drôme Nature Environnement n'a pas pu participer aux réunions de la CLE consacrées la mise en œuvre du sage approuvé en déc. 2020. Toutefois, nous pouvons compter sur la participation de FNE 38.

Participation Conférence Départementale de l'Eau

Il s'agit de la nouvelle dénomination des « comités sécheresse ».

L'année 2021 a été, sur le plan hydrologique, une année plutôt bien arrosée. Les pénuries d'eau ont été rares et peu marquées. De ce fait il y a eu seulement deux arrêtés sécheresse (31 mai et 7 septembre), suivis par un arrêté de levée générale des restrictions le 28 septembre.

La publication des consommations déclarées montre un nombre très faible de dépassement par rapport aux autorisations délivrées. Dans la mesure probable où l'on retrouvera des situations aussi sévères qu'en 2017, 2018, 2019, on attend pour 2022 une démonstration plus probante de la contradiction entre les ressources disponibles et les autorisations délivrées, contradiction constamment dénoncée par la FRAPNA.

Participation aux démarches captages prioritaires

Frapna Drôme Nature Environnement a participé le 27 avril 2021 au comité départemental des captages prioritaires

Pesticides : aucune information n'est donnée sur l'évolution des taux dans les 18 captages prioritaires

Nitrates : Le comité est informé d'une baisse globale (mais modeste) du taux de nitrates :

- évolution des pratiques, grâce notamment au programme d'action nitrates
- baisse de la pluviométrie depuis plusieurs années réduisant le lessivage de l'azote dans les terrains dominant les nappes phréatiques,
- avancée plutôt lente des programmes d'action (PA) : 15 PA sont en cours d'exécution, 2 sont en préparation, 1 est abandonné. Donc en retard sur les calendriers préconisés par le SDAGE.

Le SDAGE 2022/2027 prévoit la désignation de 4 nouveaux captages prioritaires.

Sujets abordés par l'atelier eau

L'atelier EAU s'est réuni trois fois (2/2, 12/5, 9/11), où ont été discutées :

- Le projet de révision de l'arrêté cadre sécheresse de 2012
- Le protocole sur les projets de retenues collinaires
- La représentation de la FRAPNA dans les CLE des SAGE
- Le projet de SDAGE 2022/2027
- Les avis à préparer sur les projets (potentiels) de retenues collinaires : Divajeu...

Le projet des Hauts de Provence Rhodanienne.

Frapna Drôme Nature Environnement a participé à deux réunions du comité de pilotage (par visioconférence). Notre position est très critique sur ce projet « colossal, conçu aujourd'hui selon les pratiques d'hier », et qui est à ce jour loin d'être finalisé.

3.3. Ne plus produire de déchets

Relire le point 3.3 du rapport d'activité pour 2020.

3.4. Garder un environnement sain

Relire le point 3.4 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021 :

Participation au CODERST (conseil départemental des risques sanitaires et technologiques)

Au cours de l'année 2021, 8 séances se sont tenues : 7 en audioconférence et 1 en visioconférence. A réception de l'ordre du jour et des documents envoyés par la préfecture, l'atelier santé environnement s'est réuni pour examiner les dossiers et préparer en groupe, l'avis porté par le représentant de l'association.

32 dossiers ont été examinés. Certains sont des procédures administratives de mise à jour réglementaires d'autres concernent l'eau ou des créations d'entreprises (industrie, plateforme logistique, élevage...), qui ont un impact sur l'environnement et les populations.

Nos interventions permettent d'alimenter les échanges, de mettre à jour les incohérences, de mettre en perspectives différents dossiers (ex : mauvaise qualité de l'air et la multiplication des transports par camions...), de dénoncer la poursuite d'un modèle économique qui ne prend pas en compte le dérèglement climatique et la perte de biodiversité. Nous parvenons à convaincre quelques membres de la commission qui pourront voter contre les dossiers ou s'abstenir sans pour autant obtenir la majorité nécessaire pour faire reculer les projets. Pour inciter les adhérents à participer, ci-dessous quelques dossiers abordés en 2021 :

- 8 dossiers relatifs aux installations industrielles (UIDDA DREAL) ;
- 1 dossier concernant la sécurité d'un barrages (DREAL – pôle ouvrage hydraulique) ;

- 4 dossiers relatifs aux installations classées agricoles (DDPP) ;
- 5 dossiers relatifs aux captages et à l'eau potable (DD ARS – mise en conformité administrative, autorisation de captage, traitement d'eau potable domaine public ou privé) ;
- 3 dossiers dans le domaine du funéraire (Préfecture) ;
- 8 dossiers relatifs à l'application de la « loi sur l'eau » (DDT) ;
- 2 dossiers pour information : le rapport de synthèse de l'instruction pour l'évolution des prescriptions relatives aux prélèvements d'eau et rejets d'effluents sur une installation nucléaire de base, présenté par l'ASN ; le bilan 2020 de la qualité de l'air extérieur, présenté par ATMO ;
- 1 dossier nucléaire (ASN).

Exemples de dossiers qui engagent particulièrement l'avenir du territoire :

- A Laveyron, SAICA PAPER EL : réalisation d'un projet de centrale de valorisation énergétique à partir de biomasse, de réaménagement du parc de matières premières et de modernisation des lignes de préparation de pâte à papier.
- A Malataverne, COVED Environnement autorisation pour l'exploitation d'une unité de traitement et de valorisation multi-filières de déchets non dangereux.
- A Etoile-sur-Rhône, Percier Réalisation Développement, projet d'entrepôt logistique.
- A Marsanne et Soyans : demandes d'extension d'élevage de volailles de chair.
- Syndicat de Gestion de la Ressource en Eau dans la Drôme (SYGRED), Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) : homologation du plan de répartition des volumes d'eau à usage agricole – Bassin versant de la Drôme, de la Galaure, de la Drôme des collines, de la Véore et la Barberolle.

Dossiers suivis au cours de l'année par l'atelier

L'objectif de cet atelier est de mutualiser les compétences et les connaissances pour ensemble réagir à des problèmes apportés par le public, les adhérents et les associations adhérentes sur des alertes environnementales. L'atelier peut venir en soutien à des citoyens mobilisés et organisés localement. Avec l'apport des autres ateliers thématiques les sujets sont étudiés dans leur globalité. Les alertes sont ainsi abordées localement et mis en perspective à l'échelle du territoire. 41 communes de la Drôme ont été concernées cette année.

Cet atelier permet donc d'une part de prendre connaissance des problèmes locaux, balayer des sujets divers, concrets, concernant notre environnement. C'est une façon d'acquérir des compétences. S'informer et se former, agir ensemble !

L'atelier se réunit chaque lundi après-midi au siège de l'association pour répondre aux sollicitations qui arrivent par téléphone, par mail, ou lors de rencontres au local.

Durant l'année 2021, l'atelier a répondu à de multiples questions sur différents sujets environnementaux, des questions ou conseils naturalistes, des atteintes au milieu, et en particulier des alertes concernant des décharges sauvages et des coupes d'arbres dans des ripisylves.

4. Pour agir ensemble

4.1. L'association

Relire le point 4.1 du rapport d'activité pour 2020.

4.2. Communiquer et s'informer : épines, mails, site internet, communiqués ...

Relire le point 4.2 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021 :

Épines :

Pour cette année 2021, le numéro 200 a été diffusé en janvier, le numéro 201 a été diffusé en mai. Difficile de faire fonctionner les circuits de distribution dans le contexte de la pandémie, difficile de distribuer les revues, même les numéros anciens invendus que nous mettions à disposition gratuitement dans les lieux fréquentés par le public :

Couvertures épines



ED200

ED201

ED202

Sommaire du numéro 200 (2020/2021)

- Nous ne sommes pas des robots !
- Pas de solutions écologiques sans solidarité
- Considérer ses semblables
- Précarité
- Sortir de l'appauvrissement circulaire
- Nucléaire et dérèglement climatique
- Centrale nucléaire du Tricastin 40 ans, ça suffit !
- Cherchez les responsables
- Centrale villageoise de la Lance
- Énergie citoyenne Nord Drôme : Voisiwatt
- La marquise de Sévigné s'opposerait-elle au projet de centrale photovoltaïque de Grignan ?
- Sécheresse
- Droit de l'environnement : le grand détricotage
- Les retenues de stockage
- Parc des Trinitaires, au rythme des municipalités
- Quels aménagements cyclables prioritaires à Valence ?
- Un peu d'espoir, s'il vous plaît...
- En procès à Valence le 13 novembre 2020 : trois militantes d'ANV-COP21 clament l'état d'urgence climatique !
- Recours juridique pour l'arrêt de la chasse aux oiseaux dans la Réserve naturelle nationale des Ramières de la Drôme
- Randonner avec Vercors Nature
- À Soyons, le corridor écologique s'efface
- AG Frapna Drôme Nature Environnement : à tout de suite !
- Les orientations

Sommaire numéro 201 (2021)

- Nous ne sommes pas des robots !
- Déviation de St-Peray
- Suze-la-Rousse : non à la déviation !
- Départementales 2021 : changement de trajectoire indispensable
- Aéroport Valence-Chabeuil - Le Conseil départemental jette l'argent par les hublots
- Carrière de Saint Nazaire en Royans : le mont Vanille sauvé !
- A-t-on besoin de toutes ces carrières ?
- L'Or des Bennes, bien plus qu'une recyclerie dans la vallée de la Drôme
- Séisme du Teil 11 novembre 2019 - Une peur rétrospective
- Centrale nucléaire du Tricastin 40 ans, ça suffit !
- Ripisylves : la destruction continue !
- Les loups de France
- 24h naturalistes 2021 à Valdrôme : 19 et 20 juin
- Cet été, on se lance sur les tarse des Orthoptères !
- Dessin de Claudine
- Agenda

Sommaire numéro 202 (2021/2022)

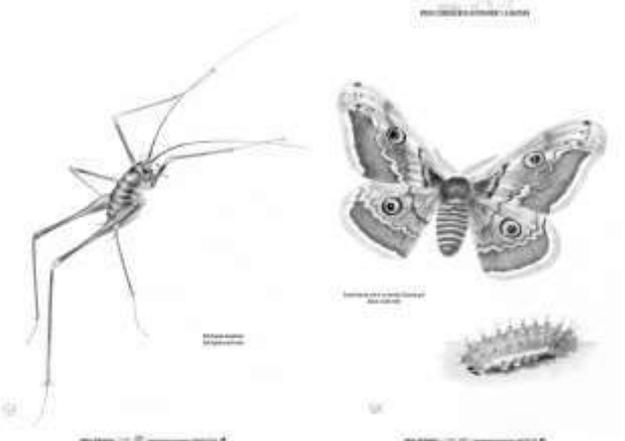
- Édito : Parions sur l'accélération de notre évolution !
- Blablabla !
- Plainte pour mise en danger de nos enfants
- Assemblée Générale de la Frapna Drôme Nature Environnement
- Point de bascule : orientations AG 2021
- Drôme tout voiture : accélération du dérèglement climatique !
- Stop au goudronnage du nord-Drôme !
- Valence, une ville à vivre ou un carrefour routier ?
- À Valence, favoriser les alternatives à la voiture individuelle
- Projet d'échangeur autoroutier en Drôme Provençale
- Un Lidl à Aouste ?
- Bricomarché à St-Jean-en-Royans ?
- Le peuple de la nuit
- Respect du plan de chasse ou chasse à courre royale ?
- Pétition - Non à l'ouverture de la chasse dans la Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors
- Hauts de Provence rhodanienne : Un projet colossal, conçu aujourd'hui selon les pratiques d'hier
- Ressource en eau dans la Drôme : aujourd'hui et demain...
- Ma maison à la campagne
- Face à l'urgence climatique, la relance du nucléaire mettrait en danger nos objectifs de réduction d'émissions !
- Alertes locales : STOP à la destruction de l'environnement chez vous !
- Un exemple : agir face à une décharge sauvage
- Les adhérents de Frapna Drôme Nature Environnement s'engagent

Dessins épinglés

Pierre Ballouhey :



Claudine :



Site Internet :

La mise à jour régulière du site Internet de Frapna Drôme Nature Environnement s'est poursuivie tout au long de l'année 2021. Le site était jusqu'alors géré par une salariée à temps partiel. Depuis l'été dernier, il est alimenté de manière bénévole. Tous les communiqués et positions élaborés par les ateliers de l'association y ont été diffusés, ainsi que l'agenda des rendez-vous et les sommaires des numéros des *épines drômoises*.

Avec près de 8 500 sessions pour quelques 6 880 utilisateurs, on note une fidélité avec environ 20 % des sessions réalisées par des visiteurs récurrents. La page expliquant comment faire de ses terrains une zone de non-chasse reste la plus visitée. Parmi les actualités, l'article concernant la pétition contre l'ouverture de la chasse dans la Réserve naturelle des hauts-plateaux du Vercors a dénombré beaucoup de lecteurs. Le site est également un outil important pour faire connaître l'association : ses coordonnées, la présentation de ses actions et les modalités pour participer à la vie de l'association font partie des principales informations recherchées.

4.3. Participer à la vie de l'association : CA, AG, groupes locaux, manifestations, fête des adhérents, sorties nature...

Relire le point 4.3 du rapport d'activité pour 2020.

Actualisation pour 2021 :

AG du 15 octobre 2021 :

Les conditions sanitaires nous ont obligé à adapter le déroulement de l'assemblée générale annuelle de notre association qui s'est déroulée le 15 octobre 2021 dans les locaux de la MJC Châteauvert à Valence. Cette réunion n'étant ouverte qu'à des personnes disposant du pass sanitaire, il a fallu préalablement procéder à un vote par correspondance pour que tous les adhérents participent.

L'AG du 15 octobre a pu ainsi prendre en compte ces votes et les commentaires pour adopter les rapports financiers et d'activité, les orientations ainsi que les candidatures des administrateurs.

Les rapports annuels, comme ceux des années précédentes, restent consultables sur le site de l'association : <http://www.frapnadrome.org/> (*)

Ainsi, 772 adhérents 2020 et 2021 ont été invités à participer permettant le retour de 253 votes.

- Rapport moral et d'activité : 240 « pour », 9 « abstention » et 4 « blanc ».
- Rapport financier : 232 « pour », 16 « abstention », 1 « contre » et 4 « blanc ».
- Orientations : 234 « pour », 15 « abstention » et 4 « blanc ».
- Liste administrateurs : 230 « pour », 17 « abstention », 1 « contre », 5 « blancs ».
- Commentaires : difficile de faire une synthèse, mais pour la majorité « bravo continuez! »

Les orientations « Point de bascule » adoptées ont été construites après deux réunions exceptionnelles de l'ensemble des membres du conseil d'administration. Elles restent disponibles sur notre site et ont été présentées à la presse le 8 novembre 2021 avec la participation des Parents Drômois pour la planète.

4.4. Participer aux commissions consultatives : CODERST, CLIGEET, CDCOA...

Relire le point 4.4 du rapport d'activité pour 2020.

4.5. Utiliser les outils de la FRAPNA Drôme : petits gestes grand changement, sentinelles de l'environnement...

Relire le point 4.5 du rapport d'activité pour 2020.

4.6. Relayer et encourager les initiatives locales : réseau des associations adhérentes, AMAP, jardins partagés, actions coopératives...

Relire le point 4.6 du rapport d'activité pour 2020.